



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 19 novembre 2025

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Préavis 23-2025 Campagne Guillemain : maintien d'une offre de jeux aquatiques

Crédit d'investissement demandé : CHF 487'000.00 TTC

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 23-2025 du 1^{er} octobre 2025,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 487'000.00 TTC destiné à financer la transformation de la pataugeoire de la Campagne Guillemain en un espace aquatique ludique, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 30 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Patrick DU BOIS



La Secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 19 novembre 2025